

**AVIS À LA POPULATION :**  
**RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE**  
**PROJET DE CATÉGORIE B AVEC ÉTUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT**  
**EDP Renewables Belgium SA**  
**Square de Meeus, 35**  
**1000 Bruxelles**

La société EDP Renewables Belgium souhaite introduire une demande de permis unique visant la construction et l'exploitation de six éoliennes accompagnées des auxiliaires, d'une cabine de tête, de chemins d'accès, d'aires de montage et de câbles électriques souterrains sur la commune de Durbuy.

Conformément aux dispositions des articles D.29-5, D.29-6, R.41-2 et R.41-5 du livre 1er du Code de l'Environnement, EDP Renewables Belgium vous invite à participer à la réunion d'information préalable relative à l'objet susmentionné.

La Réunion d'information préalable se tiendra le **18 juin 2024 à 20h** à l'adresse suivante :

**Salle Le Sassin – Rue du Sassin 1, 6941 Bomal-sur-Ourthe (Durbuy)**

Cette réunion a pour objectif :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours suivant la réunion, soit jusqu'au **3 juillet 2024** inclus, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au Collège communal de Durbuy et une copie à EDP Renewables Belgium (**Square de Meeus, 35 – 1000 Bruxelles**) ou par mail à **victor.vermorel@edp.com**, en y indiquant ses nom et adresse.